



Règlement Coupe du Centre et Championnat régional d'eau libre du 13 juillet 2025.

ORLEANS SE JETTE A L'O

Organisé par le Comité 45 de natation.

Article 1 : Date et lieu

Ces épreuves seront organisées le dimanche 13 juillet 2025 à la base de loisirs de l'île Charlemagne, Parc de Loire à Saint Jean le Blanc par le comité départemental de natation du Loiret avec le concours des clubs du département.

Article 2 : Programme

Toutes les épreuves se déroulent conformément aux règlements de la natation en eau libre.

- **La tranquille : 500 mètres**
Départ à 10h30 afin de découvrir la discipline eau libre pour les licenciés FFN. Elle est ouverte à tous les nageurs, hommes et femmes, licenciés pour la saison en cours à la Fédération Française de Natation (prise de licence eau libre obligatoire pour les nageurs non licenciés FFN). Les concurrents doivent se présenter au marquage au plus tard 30' avant le départ. (Marquage à partir de 9h30, Briefing à 10h15).
Récompenses à 12 h 30
- **La découverte : 250 mètres / -**
Départ à 11h00 afin de découvrir la discipline eau libre pour les licenciés FFN. Elle est ouverte à tous les nageurs, hommes et femmes, licenciés pour la saison en cours à la Fédération Française de Natation (prise de licence eau libre obligatoire pour les nageurs non licenciés FFN). Les concurrents doivent se présenter au marquage au plus tard 30' avant le départ. (Marquage à partir de 10h00, Briefing à 10h45).
Récompenses à 12 h 30
- **La sportive : 1,5 km**
Cette épreuve constitue la 2ème étape de la Coupe du Centre Val de Loire d'eau libre 2025 et est support du championnat régional 2025, le départ sera donné à 11h30.
Elle est ouverte à tous les nageurs, hommes et femmes, licenciés pour la saison en cours à la Fédération Française de Natation (prise de licence eau libre obligatoire pour les nageurs non licenciés FFN). Les concurrents doivent se présenter au marquage au plus tard 30' avant le départ. (Marquage à partir de 10 h 30, Briefing à 11h15). Récompenses à 12 h 30
- **La téméraire : 3 km**
Cette épreuve constitue la 2ème étape de la Coupe du Centre Val de Loire d'eau libre 2025 et est support du championnat régional 2025, le départ sera donné à 14h30
Elle est ouverte à tous les nageurs, hommes et femmes, licenciés pour la saison en cours à la Fédération Française de Natation (prise de licence eau libre obligatoire pour les nageurs non licenciés). Les concurrents doivent se présenter au marquage au plus tard 30' avant le départ. (Marquage à partir de 13h30, Briefing à 14h15). Récompenses à 15 h 45

Article 3 : Inscriptions

En ligne sur <http://www.eaulibreffn.fr/> jusqu'au 7 juillet à 13h00. Aucun engagement sur place.

Article 4 : Port de la combinaison et autres matériels

La température de l'eau sera relevée dès la mise en place de la compétition. Celle-ci déterminera l'autorisation de maintenir la compétition :

- annulée si moins de 14°C,
- port obligatoire du bonnet et d'une combinaison néoprène si température entre 14 et 17,9°C,
- port autorisé d'une combinaison néoprène entre 18 et 19,9°C
- combinaison néoprène interdite au-dessus de 20°C.

L'organisateur s'engage à prévenir les engagés au plus tard la veille de l'épreuve si la température est inférieure à 14°.

Notre organisation autorise malgré tout le port de combinaison non homologuée (néoprène par exemple).

Dans ce cas de figure le nageur se verra participer "Hors Concours", son temps sera retenu mais il ne pourra prétendre à intégrer le moindre classement.

Article 5 : Délais de fin de course

Le délai de fin de course sera de 30' après l'arrivée du premier nageur pour l'épreuve de 1,5 km et de 45' pour l'épreuve du 3 km

Passé ce délai, les nageurs devront monter à bord des bateaux pour être ramenés pour la place de départ.

Article 6 : Catégories

- | | | |
|-------------|---------------|----------------------|
| ➤ Benjamins | 12/13 ans : | nés en 2012 & 2013 |
| ➤ Juniors 1 | 14/15 ans : | nés en 2010 & 2011 |
| ➤ Juniors 2 | 16/17 ans : | nés en 2008 & 2009 |
| ➤ Juniors 3 | 18/19 ans : | nés en 2006 & 2007 |
| ➤ Seniors | 20 ans et + : | nés en 2005 et avant |

Article 7 : Récompenses

- | | |
|--------------------|--|
| ➤ 200 m et 500 m : | diplôme de participation |
| ➤ 1,5 km et 3 km : | les trois premiers de chaque catégorie |

Article 8 : Droit à l'image

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation.

Article 9 : Divers

correspondant de l'organisation : Michel SAUGET - tél : 06 61.44.10.18 - mail: michel.sauget@natation-cvl.fr